

Réf: Dossier 392602

Avis de constitution

SOCIETE « BATRACOMCI »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, quartier
Plaque Arabe, Lot 3047, Ilot 266

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025 , et enregistrés le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATRACOMCI »

Objet : - Transport de personnes et livraison de colis et nourritures ;
- Achats et ventes, importation et exportations de marchandises ;
- Gestion de patrimoines immobiliers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, quartier
Plaque Arabe, Lot 3047, Ilot 266

Dirigeant(s) M BARRY Mamadou Billo (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01259 du 13/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16148/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

